



Fiche : *Article 9*

« Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé »



Un droit remis en cause !

Le droit à la liberté et à la sûreté des personnes, inclus dans l'article 9 de la DUDH et dans les principaux instruments de protection des libertés et droits fondamentaux, est souvent considéré comme l'un des droits de l'homme les plus fondamentaux et comme un élément essentiel de toute société démocratique.

La protection contre l'arrestation et la détention arbitraire est l'une des principales dimensions et concrétisations du droit à la liberté des personnes. Ce droit figurait déjà dans les premiers instruments de protection des droits de l'Homme, tels que la Magna Carta (1215) et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789).

Le texte de l'article 9 est aussi court que vague. Il a donc fallu que les différentes conventions internationales qui l'ont consacré, ainsi que la jurisprudence des juridictions internationales, précisent son contenu exact. Ainsi, l'article 9 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et, surtout, l'article 5 de la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH) sont-ils beaucoup plus détaillés.

Contenu

L'article 9 garantit plusieurs droits fondamentaux.

Tout d'abord, il instaure le principe de la légalité de toute détention : nul ne peut être privé de sa liberté sauf dans les cas prévus par la loi. Cette condition à l'admissibilité d'une privation de liberté s'applique non seulement aux raisons qui justifient cette privation, mais également à la procédure qui doit être respectée pour la mettre en œuvre.

Ensuite, il découle de l'article 9 que toute personne faisant l'objet d'une arrestation doit être informée des raisons qui ont conduit à son arrestation et des charges qui sont retenues contre elle.

L'article 9 instaure également le droit à un contrôle juridictionnel de toute arrestation ou détention : un tribunal indépendant et impartial doit se prononcer sur la validité de celles-ci. Ce droit implique non seulement le droit d'avoir accès à un juge qui se prononcera sur la validité de l'arrestation/détention ou sur l'opportunité de la maintenir, mais aussi le droit à un procès dans un laps de temps raisonnable.

Enfin, l'article 9 interdit l'exil arbitraire, c'est à dire l'expulsion d'une personne qui a la nationalité du pays où elle se trouve ou l'interdiction pour une personne de rentrer dans le pays dont elle a la nationalité.

Evolutions

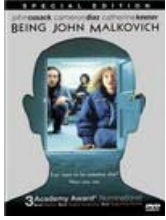
La prohibition de la détention arbitraire a contribué à l'intérêt croissant accordé au traitement des détenus, particulièrement dans la phase précédant le procès. De ce fait, d'autres droits se sont vus consacrés au fil du temps, comme par exemple le droit du détenu d'avoir accès à un avocat dès le début de sa détention.

Toutefois, il est intéressant de relever que le caractère fondamental de ce droit ne le prive pas d'être fréquemment violé, voire remis en cause.

A titre d'exemple, alors que la détention préventive doit en principe être une mesure exceptionnelle, ne devant être ordonnée ou maintenue que dans les cas où elle est strictement nécessaire, et être aussi courte que possible, on constate que l'utilisation qui en est faite ne répond pas à ces critères : le recours à la détention devient la règle et non plus l'exception et les délais de détention ont tendance à s'allonger. Ainsi, en Belgique, alors que la surpopulation pénitentiaire présente un caractère particulièrement inquiétant, 35 à 40 % des détenus le sont préventivement, c'est-à-dire avant d'avoir été jugés et toujours présumés innocents.

En outre, en ce qui concerne le droit d'accès à un avocat dès le début de la détention, alors que l'Etat belge s'est vu mettre à l'index successivement par le Comité européen pour la prévention de la torture, le Comité contre la Torture des Nations unies ou encore le Comité des droits de l'homme des Nations unies, et alors que le gouvernement s'était engagé à procéder aux réformes nécessaires, celui-ci n'est toujours pas garanti en droit belge. La nouvelle loi sur la détention préventive qui vient d'être adoptée par le Parlement belge omet une nouvelle fois de garantir ce droit...

Manuel Lambert
Juriste LDH



Analyse du film : Dans la peau de John Malkovich Pourquoi ne puis-je pas être toi ?



Sans avoir l'air d'y toucher, *Dans la peau de John Malkovich* constitue une critique acerbe de notre société de consommation informationnelle. Enfin, sans y toucher, c'est vite dit car cette comédie délirante va bien au-delà du toucher. En effet, cette œuvre aux relents freudiens propose la mise en image de l'immense pulsion d'immiscions qui agite une société obsédée par le voyeurisme et présente le viol, collectif par dessus le marché, le plus intolérable qui soit : celui de l'intime personnalité.

Craig Schwartz est marionnettiste de rue, mais ne parvient pas à vivre de son art. Lotte, son épouse, s'intéresse beaucoup plus à ses animaux qu'à lui. Devant leurs difficultés financières, le jeune homme trouve un emploi au septième étage et demi (!) du building de l'entreprise Lester. En classant des dossiers, Craig découvre une porte dérobée et l'emprunte. Celle-ci le conduit pour quinze minutes... à l'intérieur de John Malkovich ! Cette prodigieuse découverte va lui permettre de changer de vie via l'organisation de voyages dans la peau de l'acteur.

Exil de soi

Sans doute écrite sous acide – ou alors le scénariste Charlie Kaufman est vraiment très perturbé, ce qui semble être le cas au vu de sa filmo (*Eternal Sunshine of the Spotless Mind*, *Human Nature*... que du pas net)–, *Dans la peau de John Malkovich* est une farce absurde et irrésistiblement drôle qui peut être envisagée comme une métaphore des tentatives d'intrusion de notre société de commerce dans notre vie privée.

En effet, le « héros » de cette histoire monnaie son service afin que ses clients puissent vivre, l'espace de quelques minutes, dans la peau de l'acteur qui devient, au sens propre du terme, la marionnette de ses visiteurs. Soit une version cataclysmique de ces banques de données commerciales qui analysent, au rythme de vos achats, tous vos goûts, habitudes, hobbies, envies, problèmes (financier, de santé...), centres d'intérêt... Aucun objectif vulgairement sociologique ou anthropologique ici, juste un sport : il faut que la flèche « motivation d'achat », tirée depuis l'arc de nébuleuses *database*, atteigne sa cible ; à savoir cette petite faiblesse compulsive en chacun de nous qui nous fait saliver à la simple vue de ce magnifique pouf hydromassant en peau de croco bio ou d'un yaourt aux extraits de navets du Pérou. Notre âme est un livre de plus en plus ouvert dont des les marqueteurs-marionnetistes tirent les fils au gré du scénario conté dans leur business plan. Et le consommateur de se marier à la marque et d'avoir beaucoup d'enfants (à qui les marchand de couche culotte ou de panades ne manqueront pas d'envoyer, quelques jours avant leur anniversaire, un courrier, rempli de zolis bons d'achats pour de zolis zouets).

Soit également une interprétation à peine outrée de cette vague de télé-réalité ou l'on propose à des concurrents de vivre la vie d'une star (Star'Ac & co – lire article page 13), d'un boucher-charcutier (« Vis ma vie » et consort) ou encore de dévoiler impudiquement leurs soucis (« Ca se discute » et autres « Ca va se savoir » putassiers). Le quart d'heure de gloire de Warhol est désormais accessible sans même avoir un talent particulier. Il suffit d'accepter de laisser choir le pudique voile de sa vie privée en face de quelques millions de spectateurs. Une œuvre désormais Maître-achat sur le marché de l'art du divertissement.

Soit enfin un film inclassable qui, entre deux idées génialement folles, tire une sonnette d'alarme : l'Homme moderne, pour exister et sortir de sa vie qu'il juge morne, ressent le besoin de s'exiler vers des vies de rêve, emplies de strass et de paillettes. Et il est prêt à payer très cher pour cela. Au risque de perdre son âme. Et de s'approprier celle des autres, à leur corps défendant.

David Morelli
Chargé de Communication LDH

« Dans la peau de John Malkovich » de Spike Jonze (Etats-Unis,1999)